IDENTIFIER, PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE : ENJEUX GEOPOLITIQUES

ACTIVITE 7 : FAUT-IL FAIRE REVENIR LA FRISE DES PANATHENEES A ATHENES ?

Compétence travaillée :
- Etude critique de texte : faire le lien entre la nature, l'auteur et les destinataires d'un document et son but
- Avoir un recul critique sur un fait d'actualité
- Savoir argumenter, participer à un débat

<u>Consigne</u> : Après avoir replacé ces documents dans leur contexte, montrez dans quelle mesure ils permettent de comprendre le conflit suscité par l'emplacement actuel des frises du Parthénon, en particulier ses acteurs et leurs arguments et ses enjeux.

Document 1 : Des arguments pour le retour des fragments de la frise (doc. 3 p.267 du manuel Hachette)

Les marbres du Parthénon, par exemple, restent attachés à perpétuelle demeure au temps et à l'espace, géographique et intellectuel, grecs : ils semblent ainsi disposer d'un intérêt culturel majeur (notion plus subjective qu'objective) justifiant leur retour, ceci avant même la justification d'une atteinte purement esthétique à l'intégrité de l'ensemble. Et pour cause, en dépit des efforts muséographiques déployés par le British Museum de Londres pour les mettre en valeur, un sentiment d'incongruité envahit le visiteur des salles qui leur sont consacrées. Malgré une scénographie relativement réussie, un réel effort d'abstraction est exigé du visiteur pour reconstituer une harmonie d'ensemble. […] N'importe quelle muséographie, aussi réussie soit-elle, ne parviendra donc pas à justifier un emplacement ailleurs que près du Parthénon, lieu de mémoire universel, attachant frises, métopes et autres sculptures à un espace spécifique, spatial et temporel. L'attraction culturelle vers Athènes est à tous égards, sauf juridique, plus forte que la muséographie du British Museum et de l'assimilation psychologique anglophone. Le cas des marbres du Parthénon semble réunir à lui seul les motifs justifiant d'accorder aux objets en exil ce statut culturel qui leur fait défaut pour assurer la restitution.

Source : Xavier Perrot, La Restitution internationale des biens culturels aux XIXe et XXe siècles, vol. 1 (thèse de doctorat), université de Limoges, 2005, p. 340-341

Document 2 : Les marbres du Parthénon emportés loin du Parthénon, un « acte créatif » ?

Dans l'épisode précédent, après l'annonce du Brexit, le gouvernement grec a fait une demande de rapatriement auprès de la Commission Européenne qui a été refusée. Même si l'Unesco s'est déjà prononcée fermement pour la restitution, la décision revient au Royaume-Unis qui reste campé sur son NO.

Longtemps le British Museum a prétendu garder les frises du Parthénon parce que les Grecs n'avaient pas la capacité de conserver décemment ces trésors du patrimoine de l'humanité, depuis l'ouverture de l'ultra moderne musée de l'Acropole en 2009, l'argument était donc caduc. En voici un nouveau…

Interrogé il y a quelques jours par le quotidien grec Ta Nea sur sa position quant à un éventuel retour des marbres du Parthénon à Athènes, le directeur du British Museum, Hartwig Fischer, a répondu qu'il en était hors de question. Son argumentaire est le suivant : détachés du Parthénon et exposés au musée Britannique, les marbres sont placés dans un nouveau contexte donc une nouvelle approche. Le déplacement de cet héritage culturel constitue donc « un acte créatif ». Pour aller au bout du raisonnement, l'idée c'est qu'une fois découpés du Parthénon, c'est à dire de leur environnement originel, ces marbres, même s'ils rejoignaient l'Acropolis Museum comme le souhaite la Grèce, seront de toute façon transformés puisque sortis de leur contexte stricto sensu. Tant qu'à faire autant proposer un déplacement créatif jusqu'à Londres ?

« Que peut-il y avoir de créatif dans la destruction du temple et le pillage d'une des nations clés de l'histoire antique » a twitté George Vars, secrétaire général de l'Association Internationale pour la réunification des statues du Parthénon, « la condescendance du British Museum ne connaît aucune limite ». Pour la ministre de la culture Grecque, Myrsini Zorba, « ces remarques dégradent un héritage culturel d'une valeur universelle inestimable ».

Comme l'a reformulé l'un des porte-parole du musée pour tenter de calmer la polémique déclenchée par l'interview de son directeur : « Nous pensons qu'il est extrêmement bénéfique pour le public d'être capable de voir ces merveilleux objets dans un le contexte d'une collection mondiale. Le musée emprunte régulièrement des œuvres partout dans le monde, parfois à long terme, mais pas indéfiniment ». Pas sûr que l'objectif de l'apaisement soit atteint. Et dans le cas des frises du Parthénon, l'emprunt semble éternel, sauf modification exceptionnelle de la loi britannique comme c'est à l'étude en France pour la restitution de certaines œuvres emportées à l'époque coloniale.

Source : https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-culturel/le-billet-culturel-du-vendredi-01-fevrier-2019